

**Zeitschrift:** Textiles suisses [Édition française]  
**Herausgeber:** Office Suisse d'Expansion Commerciale  
**Band:** - (1950)  
**Heft:** 1

**Artikel:** Le commerce extérieur de la Suisse et les textiles  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-792428>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# 50 ans au service de l'industrie de la Soie en Suisse

*Après cinquante ans d'activité professionnelle, M. Th. Niggli, docteur en droit, vice-président de l'Association zurichoise de l'industrie de la soie a manifesté son intention de se retirer de la vie active. « Textiles Suisses » a toujours eu, en M. Niggli un ami et un conseiller bienveillant et affable, toujours prêt à mettre sa grande compétence professionnelle à notre service dans notre tâche de propagande et d'information. C'est pourquoi nous tenons, en rappelant brièvement ici la carrière du jubilaire, à joindre notre voix aux hommages qui lui ont été rendus, tout en lui souhaitant de pouvoir jouir, longtemps encore, d'une retraite méritée.*

*La Rédaction*

M. Th. Niggli étudia à Lausanne, à Berne et à Rome ; après avoir terminé ses études avec le grade de docteur en droit, il fit un bref stage pratique au secrétariat de l'Union suisse des arts et métiers et fut appelé, en 1899, à diriger le secrétariat de l'Association zurichoise de l'industrie de la soie. C'était là, pour lui, un domaine entièrement nouveau, dans lequel il eut vite fait de s'acclimater, d'autant plus qu'à l'époque les conditions de la production et du commerce étaient plus simples que pendant les années de guerre et d'après guerre. Une grande partie du tissage se faisait alors sur des métiers à main et la rayonne était encore inconnue comme matière première industrielle. Mais dès les débuts il fallut lutter contre les barrières douanières, s'occuper des traités de commerce à conclure, prendre contact avec la clientèle suisse et étrangère et apprendre à connaître les conditions régnant sur les marchés des matières premières et des produits terminés. La disparition progressive du tissage manuel et la prépondérance prise par la rayonne causèrent des modifications profondes dans l'industrie des soieries ; l'élément déterminant des possibilités de gain, soit le prix de la soie grège, qui était soumis à de fortes fluctuations, fut remplacé dans cette fonction par d'autres facteurs. Les deux guerres mondiales causèrent de grandes perturbations, apportèrent de nouveaux problèmes à résoudre et contribuèrent à

augmenter, pour l'industrie suisse, l'importance du marché intérieur.

M. Niggli a été l'un des fondateurs de l'Union internationale de la soie dont la dernière guerre interrompit l'activité, qui ressuscita il y a deux ans sous le nom d'« Association internationale de la Soie » et fut définitivement constituée à Zurich en 1949.

Au cours de son activité de cinquante années, il eut l'occasion non seulement de représenter les intérêts de l'industrie des soieries et des industries auxiliaires devant d'autres groupes professionnels et les autorités de Suisse et de l'étranger, mais de fournir un considérable travail de détail au cours de prises de contact personnelles avec d'innombrables entreprises, des deux côtés de la frontière.

La longue carrière de M. Niggli a toute été placée sous le signe des plus agréables qualités personnelles, qui vont de pair avec sa conscience professionnelle, la clarté de ses idées et le soin exemplaire qu'il met à aller au fond des choses. Ses conseils ont toujours été écoutés, à l'étranger comme en Suisse. Il faut encore mentionner ici, au bilan de sa carrière d'un demi-siècle, son activité de publiciste. Sa compétence dans les questions des textiles lui a permis de mettre avec talent sa plume au service de l'industrie de la soie dans de nombreux articles et publications.

## Le commerce extérieur de la Suisse et les textiles

Considérée dans son ensemble, l'année 1949 a été marquée par un retour de l'économie de la Suisse à des conditions plus normales. Les dévaluations des monnaies étrangères survenues en automne n'ont pas influencé sensiblement le commerce extérieur. La baisse des prix des marchandises importées qui en est résultée a été complètement ou partiellement compensée par des ajustements de prix dans les pays fournisseurs. Voici les totaux du commerce extérieur suisse comparés à ceux de l'année précédente et de 1938

Exportations totales			Importations totales		
en millions de francs suisses					
1938	1948	1949	1938	1948	1949
1316,6	3435,5	3456,7	1606,9	4998,9	3791,0

Le déficit de la balance commerciale a donc diminué et n'est donc plus que de 334,3 millions de francs suisses pour 1949.

Dans les textiles, la situation a été favorablement in-

fluencée par la conclusion d'un traité de commerce avec l'Allemagne occidentale. Il faut du reste remarquer que les exportations suisses de textiles ont augmenté partout où il s'est produit une libéralisation des échanges, ce qui prouve que les produits textiles suisses sont toujours recherchés à l'étranger.

### Les produits textiles dans l'exportation suisse

	en millions de fr. s.		
	1938	1948	1949
Fils de coton . . . . .	23,6	27,3	51,2
Tissus de coton . . . . .	58,9	79,1	98,1
Broderies, resp. dentelles (import.) . . . . .	26,0	62,0	63,6
Fils rayonne et fibranne . . . . .	20,2	41,5	55,7
Tissus soie et rayonne . . . . .	30,7	79,9	83,7
Fils de laine . . . . .	5,3	4,0	15,7
Tissus de laine . . . . .	3,2	6,0	17,6
Bonneterie . . . . .	8,0	20,2	32,8
dont bas . . . . .	(0,4)	(3,5)	(15,1)
Vêtem. pour dames, messieurs et enfants	3,1	13,0	10,7
<b>Totaux . . . . .</b>	<b>179,0</b>	<b>333,0</b>	<b>429,1</b>